



Colloque historique

Du diocèse de Tulle au « diocèse corrèzien » 1317-2017

6 et 7 avril 2018, 9-17h
Lycée Bossuet, Brive-la-Gaillarde

**Comité scientifique : Justine Berlière, Daniel-Odon Hurel,
Jean-Loup et Nicole Lemaitre, Anne Massoni, Nicolas Risso**
**« Sous le haut patronage du Révérend Père Bernard Ardura
président du Comité Pontifical des Sciences Historiques »**

En 1317, le pape Jean XXII, d'origine quercynoise, entreprend une vaste réforme territoriale dans un grand quart Sud-Ouest du royaume de France. Au cours de celle-là, il va créer seize nouveaux diocèses en démembrant des provinces ecclésiastiques datant de l'Antiquité tardive. C'est dans cet événement que le diocèse de Tulle trouve son origine puisque le pape choisit cette petite cité et son abbaye Saint-Martin pour en faire le chef-lieu du diocèse. Ses évêques, ses prêtres, ses communautés religieuses et ses fidèles laïcs vont donc traverser les siècles dans ce nouveau cadre qui les distingue de l'ancien diocèse de Limoges, depuis la fin du Moyen Âge et pendant toute l'époque moderne, participant aux enjeux et aux transformations de la vie religieuse du royaume et de l'Europe. Supprimé à la Révolution, le diocèse est recréé durant la Restauration et épouse désormais les limites du nouveau département de la Corrèze. Ce colloque a pour ambition de retracer les événements qui ont fait l'histoire du diocèse de Tulle, de redonner vie aux générations de Chrétiens qui lui ont donné son identité et de donner les clefs de compréhension de la situation actuelle, à l'aube du XXI^{ème} siècle.

Vendredi 6 avril

9h - Accueil des participants

9h30 - Ouverture du colloque par Mgr Francis Bestion, évêque de Tulle

10h - Introduction scientifique au colloque par Anne Massoni

Session 1 : naissance d'un diocèse

10h15 - 10h30

Jean-Louis Gazzaniga, président de séance : *Les restructurations diocésaines sous Jean XXII.*

10h30 - 11h00

Anne Massoni : *La création du diocèse de Tulle par Jean XXII (1317-1318).*

11h00 - 11h30

Jean-Loup Lemaitre : *Le spolium de l'évêque Archambaud (1360-1361).*

11h30 - 12h00

Emmanuel Moureau : *À l'ombre de la Vierge noire : la collégiale de Rocamadour.*

12h00 - 12h30

Questions

Pause déjeuner

Session 2 : un diocèse entre réformes et révolutions

14h30 - 14h45

Michel Cassan président de séance : *Les protestants dans le bas-Limousin, du milieu du XVI^{ème} siècle à l'édit de Fontainebleau (1685).*

14h45 - 15h15

Nicole Lemaitre : *Être évêque de Tulle sous l'Ancien Régime.*

15h15 - 15h45

Daniel-Odon Hurel : *Les communautés religieuses dans le diocèse de Tulle à l'époque moderne.*

15h45 - 16h15

Nicolas Risso : *Place et fonction du séminaire diocésain 1651-1878 dans le gouvernement pastoral du diocèse.*

16h15 - 16h45

Questions

17h30 - 18h30

Visite du musée de Tulle

Dîner

Samedi 7 avril

Session 3 : mort et résurrection d'un diocèse

9h30 - 9h45

Hélène Say, présidente de séance : *De l'Ancien Régime à la Restauration : décor et jalons.*

9h45 - 10h15

Paul D'Hollander : *Le diocèse sous la Révolution et jusqu'en 1817.*

10h15 - 10h45

François Hou (Centre d'histoire du XIX^e siècle à l'Université de Panthéon Sorbonne) : *Du neuf et de l'ancien. La reconstitution concordataire du siège et du chapitre de Tulle (1814-1823).*

10h45 - 11h15

Mathilde Cappe : *Les congrégations religieuses en Corrèze 19^{ème} siècle – début du 20^{ème} siècle*

11h15 - 11h45

Questions

Déjeuner

Session 4 : Le rôle et les fonctions du conseil pontifical des sciences historiques

14h00 - 14h15

Justine Berlière, présidente de séance : *Quelles archives pour écrire l'histoire ?*

14h15 - 14h45

Pascal Bousseynoux : *Un autre catholicisme social dans le diocèse de Tulle 1891-1961.*

14h45 - 15h15

Guy Lafon : *Regard extérieur sur l'atmosphère d'un séminaire : Tulle avant le concile.*

15h15 - 15h45

Mgr Ardura : *Le rôle et les fonctions du conseil pontifical des sciences historiques.*

15h45 - 16h15

Questions et pause

16h30 - 17h00

Conclusions : Bernard Barbiche

Inscription

Coupon à renvoyer

par courrier à : Secrétariat du Jubilé - Evêché de Tulle - 21 avenue de la Bastille

ou par Email : 700ans.diocessedetulle@gmail.com

ou inscription en ligne sur : www.correze.catholique.fr

Nom :

Prénom :

Adresse :

Email :

Téléphone :

S'inscrit au déjeuner du vendredi 6 avril : oui / non

S'inscrit au déjeuner du samedi 7 avril : oui / non

La participation au colloque est libre. Toutefois il est bon de se rappeler que l'Église catholique ne bénéficie d'aucun financement public, même pour organiser un colloque à caractère historique ou des manifestations culturelles. Une participation souhaitée de 10€ est demandée à chaque participant. Elle peut être réglée dès l'inscription. Ceux qui peuvent donner plus aident les autres, notamment les plus jeunes et les plus fragiles. Les repas eux sont payants, ils sont proposés au prix de 15€.

Je verse :

Chèque à l'ordre de : association diocésaine de Tulle

